

On attend le Plan alcool avec impatience

«L'alcool rapporte à l'État 1,5 milliard € par an mais en coûte 4,2 milliards.»

Anne-Sophie PONCELET

10 % des + 15 ans ont une consommation d'alcool qualifiée de problématique.

On en parlait déjà en 2010. Le Plan alcool se fait toujours attendre. Un texte est annoncé pour octobre. En attendant, à la Chambre, on prépare le terrain.

● Caroline FIXELLES

Un adulte belge sur dix a une consommation problématique d'alcool, selon le KCE. Entre 1997 et 2013, le nombre de + 15 ans consommant de l'alcool quotidiennement a presque doublé, passant de 7,7 % à 14 %.

Ce jeudi, en plénière à la Chambre, l'alcool sera au cœur des discussions. Plusieurs textes consacrés à la consommation excessive d'alcool seront ainsi débattus.

Parmi ceux-ci, une proposition de résolution MR, adoptée en Commission Santé publique, qui vise la mise en place d'une politique adaptée pour lutter contre la consommation abusive d'alcool.

Le texte demande notamment au gouvernement fédéral de finaliser, au plus vite, un Plan d'action national. «Le Plan alcool, on l'attend depuis des années. On en discutait déjà en 2010», explique l'un de ses auteurs, Damien Thiéry (MR).

Sous l'ancienne législature, l'élaboration d'un Plan national avait échoué sur le fil malgré de longues négociations (voir cadrée).

Aujourd'hui, les discussions ont été relancées. Un groupe de travail a été mis en place l'an dernier. Il réunit les cabinets concernés (santé, mobilité, intérieur, emploi, économie, etc.) du fédéral et des entités fédérées ainsi que des re-

présentants SPF Santé publique.

Auditions d'experts, consultation du secteur, si les parties prenantes restent discrètes sur l'avancée des discussions, tout est sur la table nous dit-on. De la publicité à la modulation des prix de l'alcool, en passant par l'interdiction de la vente dans certains lieux, l'augmentation des contrôles, la sensibilisation dans l'horeca ou la prévention sur le lieu de travail.

Un texte a été annoncé pour octobre, lors de la conférence interministérielle Santé publique.

Publicité et lieux de vente

Du côté des parlementaires, on compte bien inspirer et donner un coup de pouce aux ministres.

Dans son texte, qui sera voté ce jeudi, Damien Thiéry (MR) encourage les pouvoirs locaux à prendre des dispositions concernant la consommation d'alcool dans les lieux publics. Le député libéral veut aussi renforcer les contrôles, notamment à la fin des examens, et consolider la convention Arnoldus, signée en 2013 par le secteur, en matière de commercialisation et de publicité d'alcool. «Il convient de mettre en avant cette initiative d'autorégulation du secteur», soutient Damien Thiéry. Enfin, ce dernier entend élargir le projet «liaison alcool» à plusieurs hôpitaux. Ce projet vise à former et

sensibiliser le personnel soignant à la problématique de l'alcool.

«On sent qu'on n'a pas envie d'embêter ni les distributeurs d'alcool, ni les ministres de la Santé ou de l'Économie.»

Pour l'opposition, ce texte est édulcoré. «C'est trop chèvrechouliste», dit Catherine Fonck, chef de file cdH. «Ce n'est ni détaillé, ni abouti, ni ambitieux, renchérit Muriel Gerkens, députée Écolo. On sent qu'on n'a pas envie d'embêter ni les distributeurs d'alcool, ni les ministres de la Santé ou de l'Économie.»

Également à la base de propositions de résolution, les députées estiment qu'il faut être plus strict en matière de publicité. «Il n'est pas normal que des distributeurs soient parties prenantes lorsqu'il faut juger une pub», dit Muriel Gerkens. Elles veulent par ailleurs interdire la vente d'alcool dans les distributeurs et sur les aires d'autoroute.

Quant au Plan alcool attendu pour octobre, Catherine Fonck souligne l'urgence et en appelle à la responsabilité politique. «Mais il y a le lobby des alcooliers. Et certains partis – l'Open vld, le MR ou la N-VA –, sont plus frileux. J'espère que les régions mettront la pression.» ■

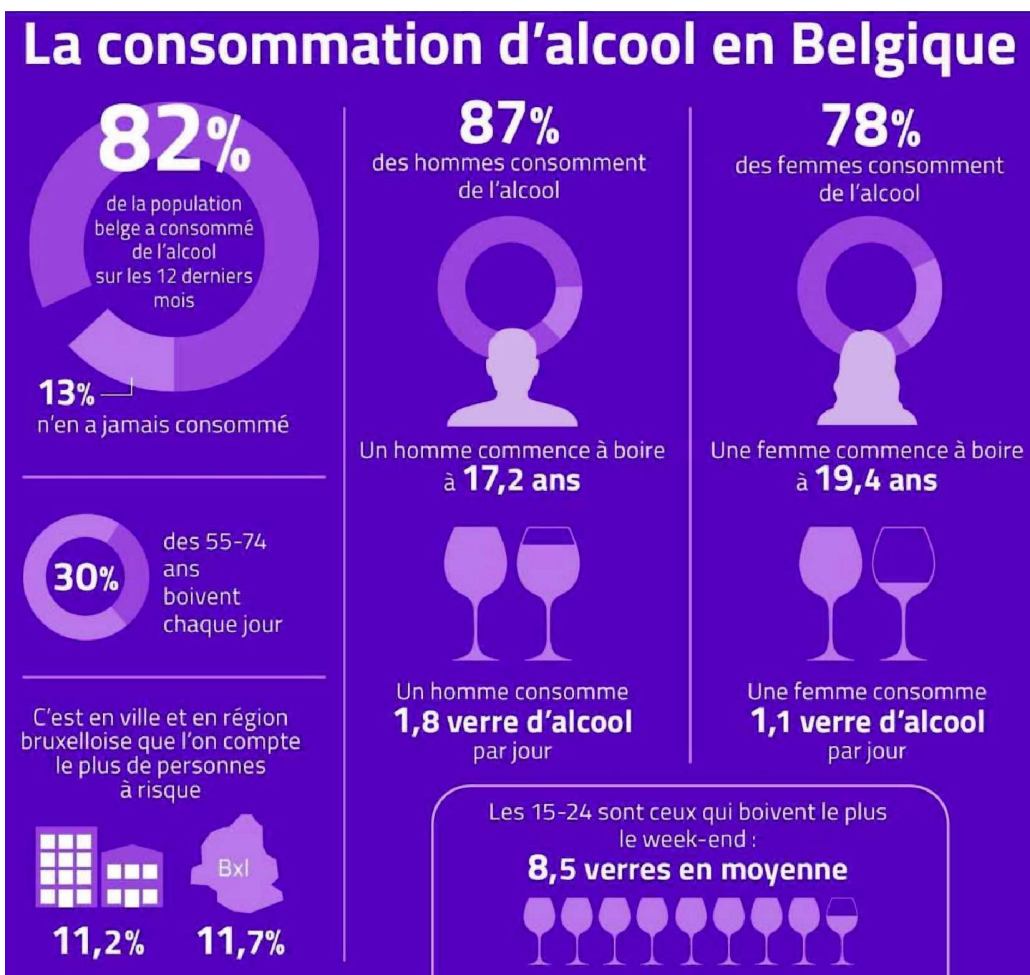
Le dernier plan tombé à l'eau

En 2008, un premier Plan d'action national alcool (PANA) voit le jour. En 2013, il est convenu de rédiger un nouveau plan pour la période 2014-2018. Des efforts politiques

supplémentaires s'avèrent nécessaires pour lutter contre la consommation nocive d'alcool. Ce plan a notamment comme priorité de réduire de 5 % le taux de personnes avec une surconsommation d'alcool. Le projet sera abandonné fin 2013. Allégés dans leur version finale, les travaux buteront surtout sur

deux mesures : la législation en matière de vente d'alcool aux mineurs et l'interdiction de vente d'alcool dans les distributeurs automatiques. En sourdine, les ministres libéraux flamands (Open Vld) sont pointés du doigt. On estimera à l'époque que le lobby des alcooliers aura eu

raison du Plan. En juin 2015, la ministre bruxelloise francophone de la Santé, Cécile Jodogne (DéFI), demande que le Plan alcool soit remis à l'ordre du jour de la conférence interministérielle Santé publique. Elle sera l'auteure de la note qui jettera les bases de la négociation actuelle.



L'exemple venu de Suisse

● **François-Xavier GIOT**

La Suisse, à l'instar de nombreux pays, n'est pas épargnée par la problématique de l'alcool. « *En Suisse, environ 20 % des plus de 15 ans ne maîtrisent pas leur consommation* », peut-on lire en préambule du Programme national d'action 2013-2016. Mais le pays a décidé de s'attaquer au problème. Et ce dès 2005.

À l'époque, « *le Conseil fédéral a donné mandat à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) d'élaborer une stratégie nationale et de lui soumettre une proposition pour prévenir les problèmes liés à l'alcool* », nous explique Adrien Kay, porte-parole de l'OFSP. Mais contrairement à ce qu'il se passe chez nous, le dossier n'a pas traîné. Si bien que, trois ans plus tard, un Programme national alcool

(PNA) a vu le jour.

Rédigé en concertation, notamment, avec la police, les syndicats, les organisations de jeunesse et les différentes entités du pays, ce plan a été validé par une confortable majorité des acteurs. « *Il envoie un signal important, donne une orientation générale cohérente, fournit un cadre stratégique et favorise la coopération entre les divers acteurs et les trois niveaux politiques* », pouvait-on lire à l'époque dans le rapport d'évaluation. Les objections avaient principalement trait aux « *mesures de réglementation du marché* ».

Ce plan avait une double vocation, selon M. Kay : « *Renforcer la culture sanitaire et promouvoir la prévention structurelle* ». La mise en place de mesures de prévention, d'accompagnement, de sensibilisation, couplée à une plus

grande collaboration entre les acteurs a permis d'apporter une première réponse aux problèmes liés à l'alcool en Suisse, insiste notre interlocuteur.

« *La fructueuse collaboration entre les divers partenaires, qui forment désormais un solide réseau, est réjouissante. [...] Le PNA est un programme de grande envergure, s'inspirant des expériences faites à l'étranger. Il nous a fallu partir de zéro. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour aborder simultanément tous les champs d'action définis.* »

Et les Suisses y ont mis les moyens : 1,3 million de francs suisses (1,19 million €) pour la mise en œuvre du PNA et un million par an pour financer les projets. Pas de quoi freiner les autorités puisque le PNA a été prolongé en 2012 jusqu'en 2016. ■

« 1 € investi en prévention rapporte 4 € au final »

Les associations de terrain veulent miser sur la prévention et s'attaquer de manière plus stricte à la publicité pour l'alcool.

Sur le terrain, les associations attendent le nouveau Plan alcool avec impatience, même si elles estiment qu'il faudra faire preuve de courage politique.

« *Il manque d'une politique globale depuis des années et des mesures courageuses et concrètes*, réagit Anne-Sophie Poncelet, chargée de projets à l'ASBL Univers santé de l'UCL. *On espère qu'ils seront moins frileux que lors de la dernière tentative en 2013.* »

Du côté d'Infor-Drogues, on accueille ce futur plan avec beaucoup d'espoir. « *On espère qu'on ne*

vivra pas le même épisode qu'en 2013, insiste cependant Maud Devroey, directrice de l'ASBL. *Et puis, il y a toujours le problème habituel de la Belgique, lorsqu'il faut organiser les choses à différents niveaux...* »

Si on ne connaît encore rien du contenu de ce Plan alcool, pour les deux associations, l'idéal serait qu'il fasse la part belle à la prévention.

« *On est aujourd'hui dans une logique sécuritaire et de répression. Or, il faut renforcer la prévention en lui donnant davantage de moyens* », indique Anne-Sophie Poncelet.

Pour 1 € investi dans la prévention, 120 sont consacrés à la répression et 790 à la pub pour les boissons alcoolisées, ajoute-t-elle.

Et de noter un large déséquilibre entre ce que l'alcool coûte et rap-

porte à l'État : « *l'alcool rapporte 1,5 milliard € par an (taxes et accises) mais en coûte 4,2 milliards (chômage, absentéisme, dépenses en soins, etc.)*. Si la politique pouvait voir à long terme, il verrait qu'il a tout intérêt à

agir en amont. D'autant qu'1 € investi en prévention rapporte 4 € au final. »

La publicité est l'autre cheval de bataille de ces associations. « *Il faut s'y attaquer de manière plus stricte* », note Maud Devroey qui estime que ce n'est pas au secteur à s'auto-réguler mais à l'État à légiférer. « *Voire même à interdire la publicité pour l'alcool*, note Anne-Sophie Poncelet. *L'alcool est quand même la seule drogue pour laquelle on fait encore de la pub.* » Et d'ajouter : « *On ne prône pas son interdiction. D'accord, c'est notre drogue culturelle, mais il ne faut pas pour autant la banaliser ou la survaloriser.* »

À côté de ces deux mesures, les associations veulent aussi mettre l'accent sur la formation des professionnels de la santé, faciliter l'accès à l'information, avoir une législation plus claire en ce qui concerne la vente d'alcool et les distinctions d'âge ou encore renforcer la recherche et la collecte des données. ■

Ca.f.